

**COMMUNE DE POISSON**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 FEVRIER 2015 à 20 h 00**

**Présents** : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUPECLE Mathilde, SOLEYMIEUX Aimé, BRIVET Isabelle, AUDUC Jean-Marc, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

**Excusé(s)** : Néant

**Absent(s)** : DESCHARMES Frédéric

**Secrétaire de séance** : AUGAGNEUR Jean-Paul

---

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 29/01/2015.

**DELIBERATIONS**

**Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve :**

- les comptes administratifs du Maire (présentés par le doyen de l'assemblée) et les comptes de gestion du receveur municipal pour le budget principal et le budget assainissement de l'exercice 2014 :

- Budget principal (commune) : excédent de fonctionnement de 84.272,07 € et d'investissement de 21.583,48 €
  - Budget service assainissement : excédent d'exploitation de 4.449,88 € et déficit d'investissement de -138,15 €
- et se prononce en faveur des affectations de résultat sur les budgets primitifs 2015 qui seront votés prochainement.

**- délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour :**

\* une modification des statuts de la Communauté de Commune de PARAY LE MONIAL afin d'étendre les compétences facultatives à la "gestion et au fonctionnement de l'Espace Socio-culturel"

\* déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour une **étude de faisabilité** concernant le projet de chaufferie bois à granulés (devis 5000 € HT, subvention 70 %)

**Le CM prend connaissance et ajourne momentanément les dossiers suivants :**

- proposition du Syndicat d'Electrification de Saône-et-Loire (SYDESL) concernant la possibilité offerte aux communes d'adhérer à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de vente de l'électricité. La date butoir est fixée au 31/12/2015 pour les abonnements supérieurs à 36 KVA (la commune est concernée par l'alimentation de la salle communale) ;

- dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015 afin de se mettre en conformité avec la loi et d'ouvrir à tous, les établissements recevant du public (ERP).

**CONVOCAION DES COMMISSIONS**

**Commission des travaux bâtiments** : le 13/03/2015 à 18 h 00 afin de déterminer les travaux à réaliser en 2015.

**Commission environnement** : le 03/03/2015 à 20 h 00 afin de procéder au choix des plantations pour cette année (divers massifs et parking de la mairie)

**Commission information** : le 04/03/2015 à 14 h 30 afin de poursuivre la création du site INTERNET de la mairie. A noter que malgré un mél envoyé à chaque président d'association pour obtenir une page d'information à renseigner sur le site, aucune réponse n'est revenue en mairie.

**Commission voirie** : le 28/03/2015 à 9 h 00 afin de procéder à une vérification de l'état des voies communales et des travaux réalisés pendant l'hiver.

**Commission des finances** : le 19/03/2015 à 20 h 00 afin de préparer les budgets de l'exercice 2015.

**Le Maire informe le CM :**

- de la prolongation de l'arrêt de travail de J.F. Murard jusqu'en avril 2015. Marina WALLET le remplacera jusqu'à son retour.
- du remplacement du photocopieur de la mairie dont la location est arrivée à échéance,
- du rapport envoyé à la commune par le Service des Archives du Centre de Gestion de MACON qui propose un nouveau devis pour le classement des documents par leurs archivistes depuis l'année 2000. Un classement réglementaire a déjà été effectué pour la période allant de la Révolution à 1999 inclus. Le CM ne donne pas suite à cette proposition pour l'instant.

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015**

Le CM dresse la liste des conseillers chargés de se répartir les tâches pour la tenue des bureaux de vote.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 02/04/2015 à 20 h 00.**

Le Maire lève la séance à 22 h 30  
Fait à Poisson, le 26/02/2015

Le Maire,  
J. GUYOT de CAILA

